

Saviez-vous que...

Sur le plan financier, l'achat de couches jetables demande en moyenne un investissement de 1500 \$ à 2500 \$ par bébé.

Au Québec, chaque année, près de 600 millions de couches jetables prennent le chemin des sites d'enfouissement. En fait, un enfant aura besoin entre 5000 et 7000 couches jetables avant d'atteindre le stade de la propreté... ce qui équivaut à la coupe de 5 à 12 arbres.

Les parents qui choisissent d'utiliser les couches lavables se procurent normalement entre 15 et 25 couches.

Selon quelques études, la couche jetable est utilisée pendant environ 5 heures, mais elle prend entre 200 et 500 ans pour se décomposer complètement dans un site d'enfouissement.

La fabrication de 20 couches lavables en coton ne nécessite que 10 kg de coton.

La confection des couches lavables consomme moins d'eau que la fabrication des couches jetables.

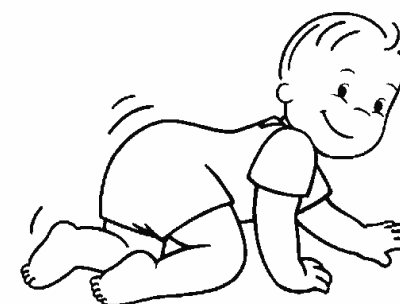
Ville de Cookshire-Eaton

220, rue Principale Est
Cookshire (Québec) J0B 1M0

Téléphone : 819-560-8585
Télécopie : 819-560-8586
www.cookshire-eaton@hsfqc.ca

Couches lavables

Programme d'aide financière



ville de
Cookshire-Eaton



*Une communauté accueillante
à échelle humaine !*



Couches lavables

Dans un souci de protection de l'environnement, la Ville de Cookshire-Eaton est heureuse d'offrir aux familles de son territoire un soutien financier pour l'achat d'un ensemble de couches lavables.

En effet, un remboursement maximal de 100 \$ par enfant est applicable sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches de coton comprenant un minimum de 20 couches.

La Ville encourage les nouveaux parents à participer au programme et à profiter d'économies intéressantes, en plus de faire un choix écologique!

Pièces justificatives

Afin d'être admissible à ce programme d'aide financière, vous devez respecter les critères suivants :

- ⇒ Le Formulaire d'inscription et le Contrat d'engagement dûment remplis et signés par le ou les parents;
- ⇒ Une preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (compte de taxes, facture Hydro-Québec ou autres);
- ⇒ La facture originale de l'entreprise où les couches ont été achetées (ensemble de 20 couches lavables neuves ou usagées ou encore du tissu et des accessoires achetés dans le but de confectionner soi-même les couches);
- ⇒ Une preuve de naissance de votre enfant (acte de naissance ou certificat de naissance). Cette preuve peut être acheminée dans un second envoi.

Prenez note que la subvention sera versée uniquement après la réception de tous les documents.

Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ⇒ Avoir un bébé aux couches;
- ⇒ Résider sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;
- ⇒ Utiliser les couches lavables pour toute la période durant laquelle votre enfant portera des couches;
- ⇒ Faire parvenir vos pièces justificatives à la personne responsable de la municipalité (une seule subvention par enfant).

2015-07-06

